

Ferronnier d'art

RNCP24642 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	254v
Formacode(s)	45558
Code(s) ROME	B1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du brevet des métiers d'art "Ferronnier d'art" intervient dans les secteurs de la réalisation d'ouvrages métalliques forgés uniques ou en petites séries ou dans la restauration d'ouvrages anciens.

Il répond à la fois aux demandes de réalisations traditionnelles (restauration, préservation, conservation du patrimoine) et contemporaines (création-conception originale).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP24642BC01 — U1 - Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser, décoder et identifier la demande.
- Elaborer et finaliser des solutions techniques dans le respect du cahier des charges et en intégrant les coûts et les moyens de réalisation.
- Etablir la gamme opératoire.
- Préparer les matières d'œuvre.
- Préparer et/ou fabriquer les outils.
- Vérifier et régler les machines et les outils.
- Effectuer les débits.
- Réaliser les forgeages.
- Réaliser les formages.
- Effectuer les assemblages.
- Effectuer les finitions.
- Effectuer les opérations de dépose et/ou de pose d'un ouvrage.

- Détecter d'éventuels dysfonctionnements.
- Maintenir les moyens en état de fonctionnement.
- Vérifier la conformité des réalisations à chaque étape.
- Effectuer les contrôles.
- Transmettre des consignes.
- Rendre compte oralement, graphiquement ou par écrit.
- Organiser et adapter son espace de travail.
- Adapter le geste et la posture en fonction de l'opération à effectuer et en respectant les règles d'ergonomie.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Appliquer les règles d'environnement.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24642BC02 — U2 - Projet de réalisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, sélectionner et hiérarchiser les informations.
- Rédiger le cahier des charges en fonction des contraintes esthétique, technique et économique.
- Traduire visuellement des idées, des intentions.
- Fixer un planning.
- Effectuer les différents tracés.
- Proposer des améliorations ou des solutions.
- Présenter et soutenir un projet.
- Proposer un conditionnement respectant l'ouvrage et les règles de sécurité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24642BC03 — U3 - Cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les caractéristiques fonctionnelle, esthétique, (stylistique et/ou plastique) et technique.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24642BC04 — U4- Arts appliqués

LISTE DE COMPÉTENCES

Proposer des solutions esthétiques et technique dans le respect de la demande et des contraintes inscrites au cahier des charges.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24642BC05 — U5 - Mathématiques - physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

Mathématiques

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information.
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter, simuler.
- Critiquer un résultat, argumenter.

- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24642BC06 — U6 - Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu ;
- Interagir en langue étrangère ;
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24642BC07 — U7 - Epreuve de Français - histoire-géographie - enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.

Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.

Devenir un lecteur compétent et critique.

Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire – Géographie et enseignement moral et civique

Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures.

Comprendre les enjeux liés au développement durable.

Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation.

Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24642BC08 — U8 - Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP24642BC09 — Unité facultative - Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ferronnerie d'art, Bâtiment, Ameublement, Métallerie artistique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BMA "Ferronnier d'art" a vocation à être employé comme technicien dans les domaines de la

ferronnerie d'art, du bâtiment, de l'ameublement et de la métallerie artistique.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Activité non réglementée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Le jury, présidé par un inspecteur de l'éducation nationale, est composé à parité :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage.
- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER
Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 883 €
Selon la branche	7 740 € – 10 350 €
Prise en charge	Branches concernées
8 883 €	Valeur par défaut · 210 branches

10 350 €	CPNEFP de la métallurgie
8 559 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 740 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37557

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
SCEREN, ONISEP
Légifrance pour les textes réglementaires.
Eduscol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24642/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	8 240 €
Coût moyen par dossier	1 373 €
Durée moyenne	61 h
Période	02/2021 – 09/2021
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.